



COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

SYNTHÈSE D'AVIS

22 JUILLET 2020

daratumumab
DARZALEX 1800 mg, solution injectable

Première évaluation

► L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans le traitement du myélome multiple (pour plus de précisions cf. AMM).

► Quel progrès ?

Pas de progrès par rapport à DARZALEX 20 mg/mL, solution à diluer pour perfusion.

► Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

La place de DARZALEX 1800 mg, solution injectable par voie sous cutanée (daratumumab) est identique à celle de DARZALEX 20 mg/mL, solution à diluer pour perfusion. Il s'agit d'un traitement de 1^{ère} et 2^{ème} ligne du myélome multiple, utilisé en association à différents protocoles thérapeutiques. Sa place à partir de la 3^{ème} ligne de traitement du myélome multiple en monothérapie reste à définir.

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr